

Championnat National CYCLO-CROSS



Munzbach-sur-Munster

22-23
janvier
2022

Munster Bike Club



LE MOT DU MAIRE DE MUHLBACH SUR MUNSTER :

C'est avec plaisir que Muhlbach sur Munster accueille en ce début d'année 2022, le championnat national de cyclo-cross FSGT. L'équipe de Nicolas Scharff s'est mise en quatre pour accueillir, dans les meilleures conditions cette épreuve.

Après les nationaux de VTT il y a quelques années, le « Munster Bike Club » a démontré son sens de l'accueil et sa capacité à organiser des manifestations d'envergure. Qu'il en soit remercié, tout comme pour ses actions tout au long de l'année, et le bon état d'esprit qu'il sait insuffler aux jeunes qu'il encadre.

J'espère que coureurs, accompagnateurs et public auront le loisir de pouvoir découvrir Muhlbach sur Munster et la Vallée de Munster en général le temps de ce weekend, ou se prendront le temps d'y revenir. Celle-ci vaut une visite, et présente des atouts environnementaux avec des centaines de kilomètres de sentiers balisés par le Club Vosgien et pour tous les niveaux, des hébergements variés dans les différentes catégories, des infrastructures de sports et de loisirs ainsi que la maison du fromage – Vallée de Munster qui mérite une visite pour découvrir l'âme de ces lieux, et faire plus ample connaissance avec le fromage de Munster et ses dérivés. Les paysages magnifiques en toutes saisons sauront, sans nul doute, vous séduire.

Et si le cœur vous en dit, revenez nous voir à Muhlbach sur Munster. Nous avons tout ce qu'il faut sur place pour passer un agréable séjour en famille.

Nous souhaitons tous qu'un temps idéal soit de la partie afin de faire de cette épreuve sportive une réussite.

Bienvenue à vous tous dans la Vallée de Munster.

Patrick ALTHUSSER

Maire de Muhlbach-sur-Munster

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION REGIONALE FSGT DE CYCLISME

1934, 1972, 1984, 2001, 2009, 2015 2022 : La belle histoire du cyclisme FSGT dans le Haut-Rhin

Le cyclisme faisait déjà partie du paysage de la FSGT dans notre région dès les années 1930. Nous avons des archives qui font état de courses cyclistes FSGT en Alsace à cette période.

Au début des années 1970, ce sont nos amis de Franche Comté qui ont permis le retour de cette activité dans notre Département. Le cyclisme était à l'époque particulièrement développé dans le Territoire de Belfort au sein de clubs d'entreprises comme Bull, Alstom, Peugeot, etc...

C'est donc tout naturellement que le vélo s'est installé à la FSGT dans les entreprises haut-rhinoises. Les maillons forts dans notre département ont été le Club de la CONCORDE de Mulhouse et le Club Sportif d'Entreprise des Mines de Potasses d'Alsace, club qui a disparu aujourd'hui avec l'arrêt de l'exploitation de la Potasse en Alsace.

Et puis le vélo a fait des émules : entre les cyclistes, les vététistes et les cyclotouristes, la pratique fédère plus de 30 clubs et représente plus de 1300 licenciés dans notre Comité.

Très rapidement, nous avons pris notre place dans le développement des activités fédérales à la FSGT. C'est ainsi qu'en 1984, la Fédération nous a sollicité pour l'organisation des championnats de France FSGT de cyclisme sur route. Cette compétition s'est déroulée dans la région mulhousienne avec un grand succès.

Et puis est apparu le VTT. Très rapidement cette spécialité s'est développée dans notre région, dont les parcours vallonnés du Sundgau et des Vosges se prêtent parfaitement à cette pratique.

En 2001, nous avons organisé le championnat National de VTT FSGT et le Critérium de la Jeunesse, auxquels près de 350 coureurs ont participé dans la plaine sportive du Waldeck à MULHOUSE.

En 2009, le Championnat National de VTT et le Critérium de la jeunesse se sont invités dans le petit village de Storckensohn, dans la belle vallée de Thann, qui relie l'Alsace à la Franche Comté par le col du Bussang. Une dynamique équipe du Vélo Club de Mollau a collaboré avec la Commission pour ces épreuves, qui ont là aussi réuni près de 350 participants.

En juillet 2015, Muhlbach sur Munster a accueilli le Championnat National de VTT au cœur de la vallée de Munster. Nous avons eu cette fois une participation de 460 coureurs, venus de toutes les régions de France. Une course de tandem avec des coureurs atteints de handicaps visuels a été

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

organisée pour la première fois dans l'histoire des Nationaux : à la FSGT, cela s'appelle les pratiques partagées.

Depuis 2015, nous comptons sur plus de 150 participants lors du Critérium de la jeunesse. Nous mettons aussi toujours en avant la convivialité de la FSGT.

En 2019, c'est dans le sud de l'Alsace, dans le Sundgau, tout près du territoire de Belfort, à RETZWILLER que se sont déroulés les nationaux VTT. En collaboration avec le dynamique Club de l'Association Sport Culture Loisirs Montreux-Vieux qui a été en charge de l'organisation de ce championnat avec la Commission Régionale de Cyclisme, nous avons intégré les pratiques partagées (personnes en situation d'handicap et valides dans la même compétition).

Pour cette année 2022, la Vallée de Munster (Muhlbach sur Munster) et le Munster Bike Club vous accueilleront à bras ouvert pour ce Championnat National de Cyclo-cross. Il est d'ailleurs étonnant que ce soit la première organisation de ce type dans notre région, qui partage pourtant une grande histoire avec le cyclo-cross.

La Covid est passée par notre région avec toute sa virulence et nous a laissé avec une année blanche au niveau des organisations, avec beaucoup de difficultés aussi bien pour les organisateurs, partenaires ainsi que pour les coureurs. Mais nous ne baissons pas les bras et espérons pouvoir organiser ce Championnat au plus près des exigences d'avant crise et mettrons toute notre énergie à l'ouvrage pour assurer sa réussite, en mettant toujours en avant la convivialité de la FSGT.

Pour nous, clubs et bénévoles Alsaciens, ce sont avant tout des délégations Régionales, sortes de grandes familles élargies que nous accueillerons en janvier prochain, en tant qu'Ambassadrices de leur Comité Régional respectif.

En somme, il s'agira pour chacun de renforcer des liens d'amitiés, d'élargir le champ de son expérience et de faire le plein d'émotions sportives. Mais cela pourrait être aussi l'occasion de repartir avec des idées nouvelles et des envies d'animations inédites.

Aujourd'hui, malgré la perte de 200 à 300 licenciés, tous sports confondus, c'est un Comité Départemental fort de 54 clubs et de 2300 licenciés, ainsi que toute la Commission Régionale de Cyclisme qui sont heureux de vous accueillir. Ils ont préparé cette organisation comme des professionnels, afin de vous garantir le bon déroulement des compétitions, mais aussi un très bon séjour dans notre région.

Roland GEISSER

Président du Comité Départemental du Haut-Rhin de la FSGT

Président de la Commission Régionale de Cyclisme

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

LE PARRAIN DU NATIONAL DE CYCLO-CROSS FSGT 2022 : PASCAL REVERDY



La commission cyclisme Alsace FSGT et le Munster Bike Club n'ont pas cherché longtemps pour trouver un parrain emblématique du National cyclo-cross 2022.

Le nom de Pascal Reverdy est venu immédiatement sur les lèvres des membres de la commission d'organisation. En effet, le mulhousien a porté haut les couleurs de la FSGT et de la FFC. Le maintenant cinquantenaire peut s'enorgueillir de pas moins de 20 titres régionaux (FSGT/FFC). Celui qui avait remporté le challenge national FFC de cyclo-cross 1987 a également fait les beaux jours de l'équipe de France militaire (bataillon de Joinville) où il a été le compagnon de route de Laurent Madouas, Pascal Lino ou encore Philippe Louviot.

Cette année-là, il devient vice-champion de France militaire et remporte de nombreuses courses sur route et en cyclo-cross. On se souvient également de ces 4 années phares où il a trusté le titre régional Alsacien 1990/91/92 et 93 , ou encore quand il a battu Mike Kluge (référence mondiale de l'époque en cyclo-cross) et tenu tête aux ténors de la discipline tel que Dominique Arnaud .La liste

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

est longue ...Pascal Reverdy l’homme au plus de 200 victoires (VTT compris) a fait un come-back remarqué en 2013 , là encore il s’est adjugé des titres régionaux et même une 3^{ème} place aux

championnats de France en catégorie vétéran. Le désormais commerçant dans le cycle (3 magasins dans le grand Est) a marqué les esprits par son talent de cyclo-crossmen au style esthétique et fluide qui ne laissait que des miettes à ses adversaires. Mais au-delà des résultats et de ses exploits de cycliste, c’est bien la personnalité du Haut-Rhinois qui a marqué le milieu cycliste Alsacien. Certains coureurs du peloton des années 90 ne manquent pas d’éloge à son sujet : “c’était un tout bon et toujours respectueux des autres” ; “La classe sur le vélo, le tout avec une grande humilité ” ; “son parcours aurait dû se solder par du professionnalisme” ; “un super gars qui ne faisait pas de vagues mais brillant sur le vélo aussi bien sur route qu’en cyclo-cross et en VTT” ; “ Pascal c’est la classe à l’état pure sur le vélo, en plus d’être un bosseur il ne se prenait pas au sérieux et avait toujours un côté plaisantin“. Un coureur du peloton de l’époque dit de lui avec une note d’humour : “je n’ai connu que sa roue arrière” ... On pourrait remplir des pages de commentaires bienveillants sur Pascal Reverdy, tant il était apprécié du peloton.

C’est donc très justement que ce rôle de parrain du national cyclo-cross FSGT 2022 lui revient puisqu’il a véhiculé et véhicule encore les valeurs de la FSGT, du sport, du travail et du respect, et comme il le dit lui-même “dans le cyclisme on est une famille. Aujourd’hui, à 54 ans, le sundgauvien inspire le respect, et ce respect est bien “ l’essence” de sa philosophie de vie, qu’il transmet en bon père de famille à ses 4 enfants et son entourage. C’est avec une grande fierté que le Comité d’organisation accueillera son parrain lors de ces nationaux.

Pascal Reverdy, c’est : vingt titres de champion d’Alsace (FFC/FSGT), trois titres de champion de Franche comté, trois titres de champion National (2 vtt ; 1 cyclo-cross) et plus de 200 victoires à son actif.

Clubs : Concorde Sprinter club Mulhouse ; CSM Persan ; Lion Belfort ; ASPTT Mulhouse ; VCS Altkirch ; VC Wittenheim.

Marc HOLDER pour le comité d’organisation du National 2022

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

LE MOT DU PARRAIN :



C'est un honneur et un privilège pour moi d'avoir été choisi comme parrain pour le National cyclo-cross 2022 de Muhlbach sur Munster.

Je remercie le Comité d'organisation d'avoir pensé à moi. Au-delà du symbole que cela représente, je suis également heureux que cela se déroule dans la vallée de Munster où lors de mes compétitions j'ai toujours rencontré un accueil chaleureux plein de convivialité et des organisations bien rodées.

La FSGT Alsace, le Munster Bike Club, et les clubs Alsaciens représentent les valeurs du sport et de la vie que j'essaie de véhiculer et de transmettre tous les jours.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle réussite et que chacun prenne du plaisir à l'occasion de ce championnat.

Bonne course à toutes et tous.

Pascal REVERDY

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

LE MOT DU PRESIDENT DU MUNSTER BIKE CLUB :

NICOLAS SCHARFF

Les 22 et 23 janvier 2022, nous accueillerons sur nos terres de Muhlbach sur Munster les championnats Nationaux FGST de Cyclo-Cross 2022.

Après cette période triste et pénible que nous venons de vivre, il est temps que le sport populaire reprenne ses droits.

Cet événement sera l'occasion pour le Munster Bike Club et toute son équipe de montrer son savoir-faire pour que cette compétition soit une réussite complète et une vitrine du sport et du cyclisme dans notre belle vallée de Munster et notre région.

Placé sous l'égide de la FSGT et avec l'aide de tous nos partenaires, la ville de Muhlbach sur Munster et l'ensemble des communes de la vallée, du conseil régional, de la communauté de commune et des partenaires financiers, nous aurons à cœur de redonner sa place au cyclo-cross, discipline incontournable et spectaculaire du sport cycliste un peu délaissé ces dernières décennies...

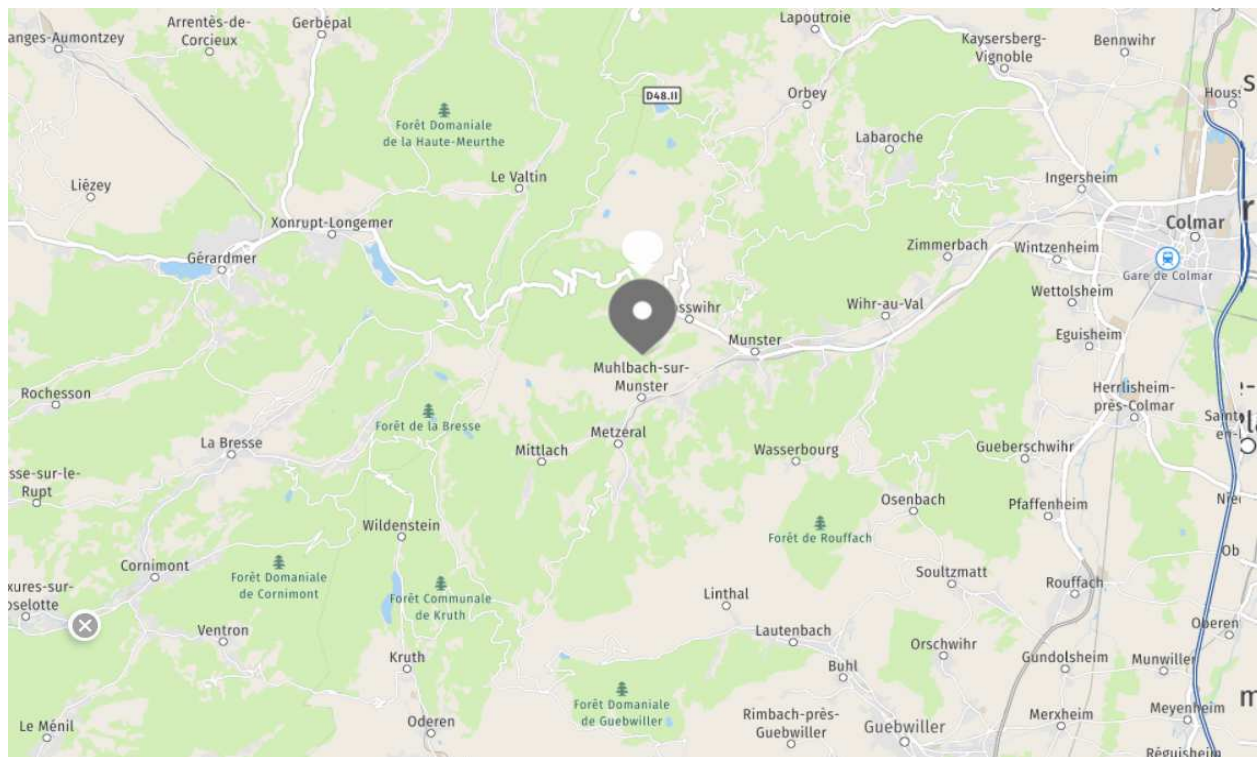
Gageons, chers amis sportifs que ces Championnats Nationaux soient aussi grâce à vous une énorme réussite !

Nicolas SCHARFF, Président du Munster Bike Club.

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

ACCES AU SITE DU NATIONAL :

Localisation : stade municipal de Muhlbach-sur-Munster (68380)



Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

COMMENT S'Y RENDRE :



PARIS

via A4: 497Km

**MUHLBACH sur
MUNSTER**

STRASBOURG

Via A35: 96Km

**MUHLBACH sur
MUNSTER**

MULHOUSE

Via A3/ D417: 64Km

**MUHLBACH sur
MUNSTER**

BESANÇON

Via A36: 181 Km

**MUHLBACH sur
MUNSTER**

NANCY

Via N4/A35: 201Km

**MUHLBACH sur
MUNSTER**

LYON

Via A6/A31:421Km

**MUHLBACH sur
MUNSTER**



Accès SNCF en gare de Muhlbach sur Munster (à 5 minutes de l'évènement) depuis Colmar



En Avion via les aéroports de Strasbourg/Entzheim et Bâle/Mulhouse

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

PROGRAMME

SUR SITE : Stade de Muhlbach sur Munster

VENDREDI 21/01/2022

14h30 – 16h30 : Entraînement sur circuits (sous réserve de conditions météo favorables)

Buvette ouverte toute l'après-midi

SAMEDI 22/01/2022

10h00 – 13h00 : Accueil / retrait des dossards catégories (femmes / hommes) : Ecole de cyclisme / Minimes / Cadets / Américaine :

13h30 – 17h30 : Accueil / retrait des dossards pour les épreuves de dimanche, catégories Juniors / Espoirs / Vétérans / Anciens

11h15 : Réunion d'information des Comités :

10h30 – 13h30 : Repas du midi en salle sur réservation

15h30 : Goûter pour les écoles de vélo

16h15 : Reconnaissance et officialisation du circuit

Entre 17h00 et 18h00 : Podiums des courses Ecole de vélo, Minimes, Cadets, Américaine (cérémonies pouvant être avancée)

19h00 – 20h00 : Repas du soir en salle sur réservation

Buvette et restauration toute la journée

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

COURSES (mise en grille 15minutes avant les départs) :

11h30 : Ecole de cyclisme (petit parcours)

- Moustiques G/F : 11h30
- Poussins G/F : 12h00
- Pupilles G/F : 12h30
- Benjamins G/F : 13h00 (parcours moyen)

13h45 : Minimes G/F 20mn (grand parcours)

14h15 : Cadettes 20mn et Cadets 30mn (grand parcours)

De 15h00 à 16h00 : Américaine 60 mn (grand parcours)

DIMANCHE 23/01/2022

De 08h00 à 12H00 : Accueil / retrait des dossards pour les catégories : Féminines / Super-Vétérans / Seniors

8h15 Réunion d'information des Comités

10h30 – 14h00 : Repas du midi en salle sur réservation

Entre 16h30 et 17h30 : Podiums des courses de la journée et cérémonie de clôture

Buvette et restauration toute la journée

COURSES (mise en grille 20 minutes avant les départs) :

09h00 Espoirs 50mn (grand parcours)

09h02 Juniors 40mn (grand parcours)

10h15 Vétérans 45mn (grand parcours)

11h15 Anciens 40mn (grand parcours)

12h15 Super-Vétérans 40mn (grand parcours)

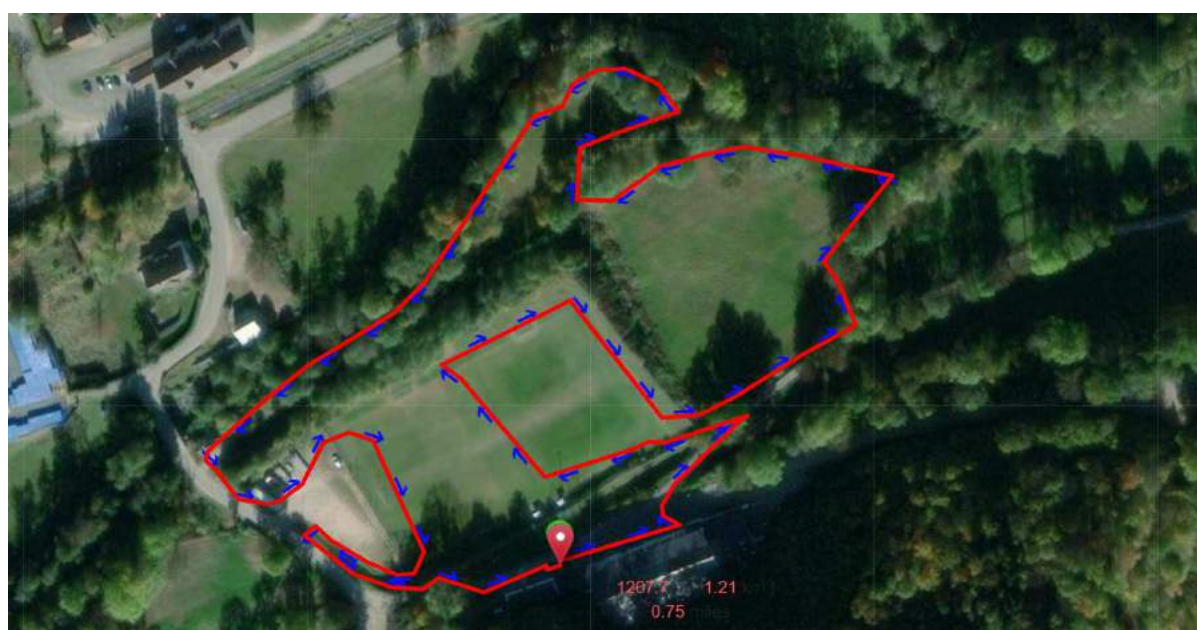
13h15 Féminines 30mn (grand parcours)

14h15 Seniors 50mn (grand parcours)

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

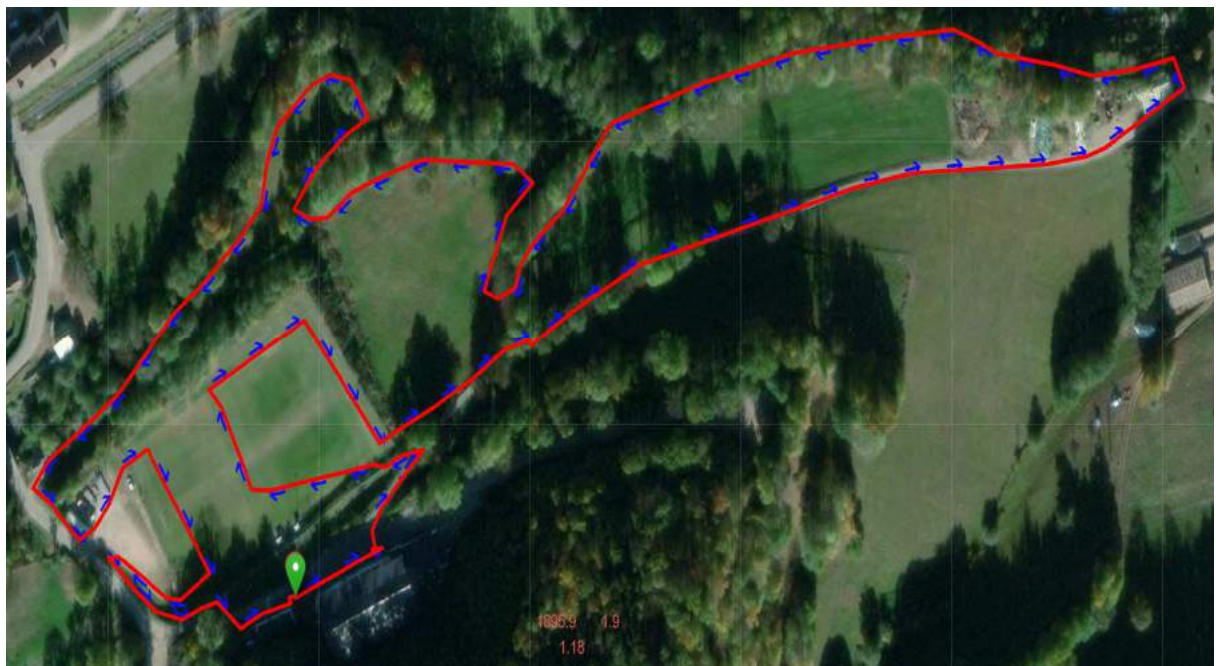
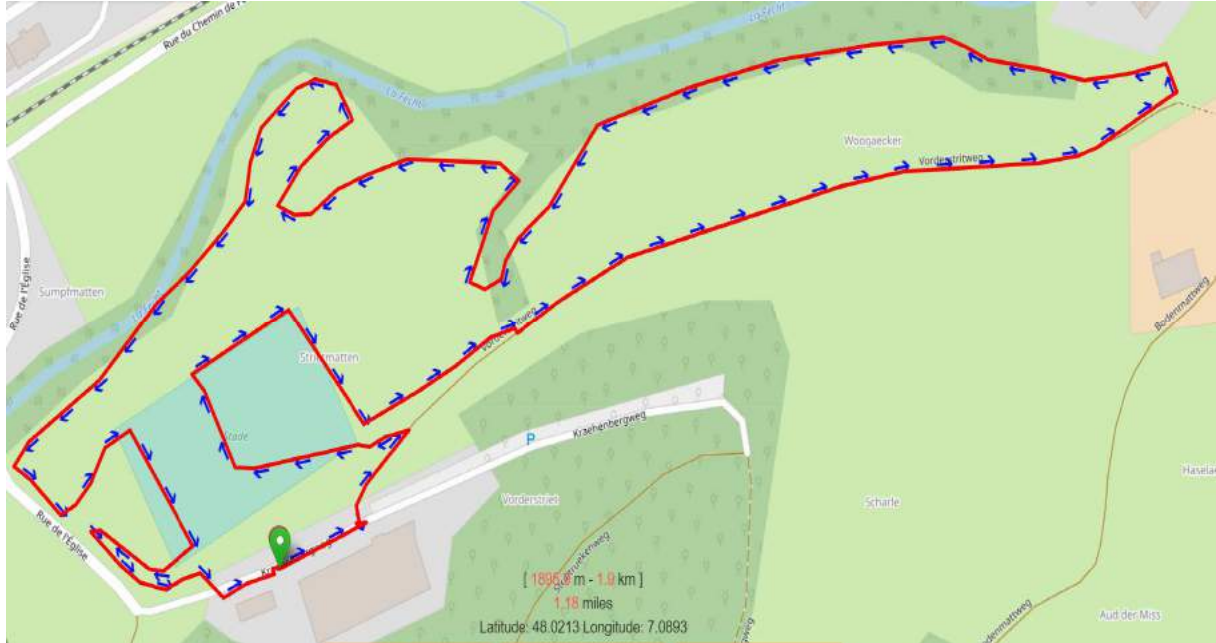
PARCOURS

1. *Petit parcours : 1300 mètres*



Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

2. *Moyen parcours : 1900 mètres*



Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

RESTAURATION / RESERVATION

COMITE :
 NOM :
 Prénom :
 Adresse :
 Tél : Courriel :

SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MIDI
SPAGHETTIS BOLOGNAISES	SAUTE DE PORC AU VIN ROUGE	EMINCE DE DINDE
SALADE VERTE	SPAETZLES	RIZ
FROMAGE DE LA VALLEE	FROMAGE DE LA VALLEE	SALADE VERTE
PATISSERIE	YAOURT OU FRUIT	FROMAGE DE LA VALLEE
	CAFE	PATISSERIE
EAU	BOISSON NON COMPRISE	EAU

Samedi 22 janvier 2022

Midi : de 10h30 à 13h30 :

- Nombre de repas Adulte (.....) x 13.00 euros :
- Nombre Enfant moins de 12 ans (.....) x 11.00 euros :

Soir : de 19h00 à 20h00 :

- Nombre de repas Adulte (.....) x 15.00 euros :
- Nombre Enfant moins de 12 ans (.....) x 12.00 euros :

Dimanche 23 janvier 2022

Midi : 10h30 à 13h30 :

- Nombre de repas Adulte (.....) x 13.00 euros :
- Nombre Enfant moins de 12 ans (.....) x 11.00 euros :

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

Attention :

- Vin non compris.
- Pas de vente de repas sur place.

Total Réserveation :euros

RESERVATION :

Afin que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre de la COMMISSION CYCLISTE FSGT ALSACE.

Aucune réservation par courriel ne sera acceptée.

A retourner par courrier avant le 07 janvier 2022 à :

Monsieur CHRISTOPHE ZEHLER

39, rue du Rod

68140 SOULTZEREN

Adresse électronique de contact : nationalcxfsgt2022@gmail.com

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

HEBERGEMENTS A PROXIMITE DU SITE

La vallée de Munster possède une offre variée d'hébergements en quantité et qualité, permettant de se loger à proximité directe du site du National.

Attention les listes ci-dessous ne sont pas exhaustives.

HOTELS

- LA PERLE DES VOSGES / MUHLBACH SUR MUNSTER
- LE GRAND HOTEL / MUNSTER
- VALNEIGE / MITTLACH
- VERTE VALLEE / MUNSTER
- LE PANORAMA / HOHRODBERG

Pour plus d'offres et détails, veuillez consulter les sites internet des différents OFFICES DU TOURISME précisés ci-dessous.

CAMPINGS

- MUNSTER
- LUTTENBACH
- MITTLACH

Pour plus d'offres et détails, veuillez consulter les sites internet des différents OFFICES DU TOURISME précisés ci-dessous.

GITES / CHAMBRES D'HOTES

Pour plus d'offres et détails, veuillez consulter les sites internet des différents OFFICES DU TOURISME précisés ci-dessous.

<https://www.vallee-munster.eu/fr/accueil/sejourner-vallee-munster.html>

<https://www.kaysersberg.com/se-loger.htm>

<https://www.tourisme-equisheim-rouffach.com>

<https://www.tourisme-colmar.com/fr/hebergement-fr>

Championnat National de Cyclo-cross 2022 à MUHLBACH sur MUNSTER

Règlement a Titre Exceptionnel du Championnat National F.S.G.T. de Cyclo-cross 2022

Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.
Pour les féminines : Un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.

Dans la catégorie ancien homme, si plus de 15 participants de 3 comités différents 1 médaille aux trois premiers sera remise au plus de 70 ans.

Qualification :

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

Ces Championnats sont ouverts aux licencié(e) s F.S.G.T. qualifiés avant le 07 Janvier 2022.

- Minimes (F/G) né(e) s	en 2008 et 2009	- Vétérans nés	entre 1973 et 1982
- Cadets (tes) né(e) s	en 2006 et 2007	- Super Vétérans nés	entre 1963 et 1972
- Juniors nés	en 2004 et 2005	- Anciens nés	en 1962 et avant
- Espoirs nés	entre 2000 et 2003	- Féminines nées	en 2004 et avant
- Seniors nés	entre 1983 et 1999		(de junior à ancienne)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 120 coureurs. Chaque comité départemental ne pourra pas engager plus de **15 coureurs dans chaque catégorie d'âge, concernant la catégorie féminine, il n'y a pas de quota dans les catégories d'âge.** Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du championnat si un coureur titulaire est absent).

Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter-régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours **2021/2022** (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements), ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. **du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021.**

Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2021, ils ne peuvent compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements).

Présentation des deux licences.

Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à **six (6)** épreuves vélo F.S.G.T., **quatre (4)** pour les minimes et les cadets **du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021**, dont **trois (3)** de la spécialité de la saison en cours **2021/2022**, y compris un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross). Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2021, il ne peut compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements).

Présentation des deux licences.

* Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2022 et possédant **+ de 200 points** (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2021 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2022.

* **De même, tout coureur** (H ou F) ayant été classé 1er catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué **+ de 200 points** pour les hommes, et **100 points** pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

* **Voir règlement national Article 15**

**LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR PAR EMAIL À LA FÉDÉRATION AVANT LE
21 DÉCEMBRE 2021 (date et heure de l'envoi de l'email, faisant foi).**

Seuls seront enregistrés ceux validés par le Comité du coureur, accompagnés du règlement financier impérativement.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence **de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours** dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. **Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.** La prise des dossards est close 30mn avant le départ de chaque épreuve.

Plus aucun dossard ne sera remis après la clôture officielle le dimanche 12 heures (même pour les locaux).

Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur.
Un chèque par transpondeur.

Tenue vestimentaire :

Chaque coureur d'un même comité devra revêtir un maillot identique par catégorie (de comité ou de club). Les Champions départementaux et régionaux devront revêtir leur maillot distinctif.

Matériel :

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. **Pour la sécurité des participants, les caméras sur les vélos, les casques ou les concurrents sont interdites.** Le développement maximum sera de 7,62 m pour les cadet (te) s. et de 7,01 m maximum pour les minimes. Les cornes sont interdites. **Seul les vélos de cyclo-cross seront autorisés. Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 33 mm, suspensions avant et arrière interdites.** Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.

Changement de matériel :

Le changement de vélo est autorisé et se fera exclusivement dans les deux ou trois points de dépannage prévu à cet effet. Le changement de roue est autorisé sur toute la longueur du circuit. **Le changement de roue se fera sur tout le circuit, mais le changement de vélo est interdit.**

Déroulement des épreuves :

L'appel des coureurs se fera nominativement 15 minutes avant l'heure de départ.

Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs se fera champion sortant, puis suivra le 1^{er} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} du 3^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2^{ème} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 2^{ème} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, etc..

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV. Les champions départementaux, régionaux ou inter régionaux ne sont plus appelés devant.

C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux.

Les concurrents (es) partent pour un temps donné (voir ci-dessous) selon leurs catégories, et à mi-temps de l'épreuve, sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci seront classés à leur place.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).

Durée des épreuves :

* Minimes (G/F)	20 Minutes	* Seniors	50 Minutes
* Cadets	30 Minutes	* Vétérans	40 Minutes
* Cadettes	20 Minutes	* Super Vétérans	40 Minutes
* Juniors	40 Minutes	* Anciens	40 Minutes
* Espoirs	50 Minutes	* Féminines	40 Minutes

Récompenses fédérales :

Le champion national se verra remettre le maillot de champion Fédéral, ainsi qu'une paire de manchette FSGT, les trois premiers une médaille fédérale.

Pour un échange de maillot, un délai de 15 jours est accordé, au-delà de ce délai, il ne sera plus possible de faire un échange gratuitement, il sera facturé 50€.

En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Un prix d'équipe avec label "Champion Fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Seule la première équipe recevra une coupe.

Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée et en tenue.

Échauffements :

L'échauffement est interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

Respect de l'environnement :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

Sanctions :

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension **d'UN AN** du comité du coureur concerné.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

Réclamations :

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.
14-16 rue SCANDICCI
93508 PANTIN CEDEX



Règlement F.S.G.T. a Titre exceptionnel Du Critérium National a l'américaine De Cyclo-cross 2022

Le label " Critérium National Toutes Catégorie à l'Américaine" est accordé à partir du moment où au moins cinq comités se sont engagés, en dessous le label de "Critérium" sera attribué.

Qualification :

Ce critérium est ouvert aux licenciés F.S.G.T. qualifiés avant le 07 Janvier 2022.

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

- | | | | |
|------------|------------------------|------------------|------------------------|
| - Espoirs | nés entre 2000 et 2003 | - Super Vétérans | nés entre 1963 et 1972 |
| - Seniors | nés entre 1983 et 1999 | - Anciens | nés en 1962 et avant |
| - Vétérans | nés entre 1973 et 1982 | - Féminines | nées en 2003 et avant |

Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter si un coureur titulaire est absent).

Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter-régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours 2021/2022 (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements), ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021.

Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2021, ils ne peuvent compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements).

Présentation des deux licences.

Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à six (6) épreuves vélo F.S.G.T., quatre (4) pour les minimes et les cadets du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021, dont trois (3) de la spécialité de la saison en cours 2021/2022, y compris un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross). Si un de ces championnats a lieu après le 31 décembre 2021, il ne peut compter dans le quota des épreuves demandées, mais doit être imposé (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements).

Présentation des deux licences.

* Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2022 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et 100 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2021 ne pourra pas prendre part à ce critérium national FSGT 2022.

* De même, tout coureur (H ou F) ayant été classé 1^{ère} catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

* Voir le règlement national Article 15

**LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR PAR EMAIL À LA FÉDÉRATION AVANT
LE 21 DÉCEMBRE 2021 (date et heure de l'envoi de l'email, faisant foi).**

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur, accompagné du règlement financier.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Composition des équipes :

Chaque équipe de comité départemental doit être composée de coureurs de même classe d'âge, possibilité de faire des équipes mixtes H/ F dans la même catégorie.

Si des équipes mixtes de différentes catégories ou comités sont engagés, elles seront hors critérium national.

Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence **de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours** dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. **Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.** La prise des dossards est close 30 minutes avant le départ de l'épreuve.

Tenue vestimentaire :

Chaque coureur d'une équipe devra revêtir un maillot identique (de comité ou de club).

Matériel :

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve.

Pour la sécurité des participants, les caméras sur le casque, vélo ou le concurrent sont interdites.

Les roues devront être de 700. Les cornes sont interdites, la largeur du guidon ne doit pas excéder 50 cm. **Seuls les vélos de cyclo-cross seront autorisés (Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 32mm, suspensions avant et arrière interdites).** Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.

Changement de matériel :

Le changement de vélo est autorisé et se fera **exclusivement aux points de dépannage prévu à cet effet.** Le changement de roue est autorisé sur toute la longueur du circuit.

Echauffements :

Les échauffements sont interdits **sur le circuit du championnat de Cyclo-cross.**

Déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 60 Minutes

L'appel des coureurs se fera nominativement 10 minutes avant l'heure de départ.

Chaque coureur devra avoir un pied à terre.

L'ordre des départs sera la première équipe du comité organisateur, puis la première équipe des autres comités toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV, et cela dans chaque catégorie.

Les relais se feront sur une zone à proximité de la ligne d'arrivée.

Le passage de relais entre équipier se fera entre 2 rangées de bottes de paille à pied en touchant l'équipier qui prend le relais.

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux des épreuves.

Les concurrents partent pour un temps de 60 minutes, à mi-temps de l'épreuve il sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci se verront classés à leur place.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).

Respect de l'environnement :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

Récompenses fédérales :

L'équipe vainqueur du Critérium National se verra remettre un macaron, une coupe et une médaille. La deuxième et troisième équipe une médaille.

En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, elles ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Sanctions :

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification de l'équipe. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension **d'UN AN** du comité du coureur concerné.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

Réclamations :

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Critérium à l'adresse suivante :

**Commission National des Activités Vélo De la F.S.G.T.
14-16 rue SCANDICCI
93508 PANTIN CEDEX**



Règlement du Critérium National F.S.G.T. de Cyclo-cross Des Écoles de Vélo 2022

Préambule :

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux. Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

Qualification :

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence a été validée avant le 07 janvier 2022, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

Moustique	né(e) en 2016 et 2017	Pupille	né(e) en 2012 et 2013
Poussin(e)	né(e) en 2014 et 2015	Benjamin(e)	né(e) en 2010 et 2011

Ce rassemblement se dispute en INDIVIDUEL par catégorie, moustique garçon, moustique fille, poussin garçon, poussin fille, pupille garçon, pupille fille, benjamin et benjamine.

Le Rassemblement n'est pas limité. Un challenge sera établi par comité.

**LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR PAR EMAIL À LA FÉDÉRATION AVANT
LE 21 DÉCEMBRE 2021 (date et heure de l'envoi de l'email, faisant foi).**

Tarif d'engagement : 2€

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

Pas d'engagements de club.

Matériel :

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

Pour la sécurité des participants, interdiction de toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues est autorisé.

Les cale-pieds avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires.

Les boyaux doivent être parfaitement collés.

VTT autorisé.

Récompenses :

1 maillot vainqueur Critérium National pour chaque catégorie garçon et fille, 1 médaille or, argent et bronze pour chaque podium et une médaille à tous les participants.

Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le comité du coureur.

Déroulement des épreuves :

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de Cyclo-cross.

L'ordre d'appel des coureurs se fait comme suit et cela dans chaque catégorie :

- le premier coureur du comité organisateur.
- le premier coureur du comité du classement au challenge des comités du fédéral de l'année passée.
- pour les comités qui n'étaient pas au classement, c'est l'ordre d'arrivée des feuilles d'inscription qui sera pris en compte.

Temps des parcours :

Moustiques 4'
Poussins 6'

Pupilles 8'
Benjamins 10'

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaque catégorie. Les départs devront être différés.

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

S'il y a des titres de champion départemental, régional ou même fédéral, ils ne sont valables que dans vos comités et ne sont pas pris en compte pour les critères nationaux.

Toute manifestation intempestive à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur. Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Respect de l'environnement :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.
14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX

